



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 15 du mois de février à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres votants : 15 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Emmanuelle DUPUY , Stéphane FARGE , Alexandre TRONCHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Isabelle SEGUY, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD , DEVILLERS Dominique.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Stéphanie CISCARD (pouvoir N. TARDIF) Isabelle VIRONDEAU (pouvoir CH. CARON) Ivan RICORDEL (pouvoir S. FARGE).

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE

Date de convocation : 04 février 2023

DELIBERATION N° 2023.04 demande de financement DETR 2023 aménagement d'un parking

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal projet d'aménagement du parking situé en bordure de la départementale 38 face à l'ensemble scolaire.

La faisabilité de l'opération a été confiée à Corrèze ingénierie.

Cet aménagement projeté depuis plusieurs années, permettrait d'offrir :

- un stationnement sécurisé aux parents qui déposent les enfants au groupe scolaire,
- un stationnement pour les utilisateurs du dojo et du terrain de football situés dans l'environnement proche,
- le stationnement des véhicules professionnels des commerçants non-sédentaires qui fréquentent les marchés de la commune.

Le coût de l'opération s'élève à :

Montant des travaux HT : 66 095.00 € HT

Mission de maîtrise d'œuvre Corrèze Ingénierie : 6287.60 € HT

Total HT : 72382.60 €

